

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Sujet
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 1 sur 1

Dossier n° 1 (durée 3h00)

Partie 1 :

Réaliser la synthèse du dossier fourni et portant sur
« Les Jeux Olympiques ».

Mise en œuvre : 600 mots (+/- 15 %)

Partie 2 :

Répondez à la question suivante :

Les JO quelle utilité ?

Mise en œuvre : 150 mots (+/- 15 %)

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	SOMMAIRE
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 1 sur 1

Sujet : Les Jeux Olympiques.

N°	Identité du document	Source	Auteur	Année	Nombre de pages
1	L'annulation des JO de TOKYO 2021 évoquée pour la première fois.	https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/11/aux-etats-unis-donald-trump-en-quete-de-rebond_6042459_3210.html Publié le 15/01/2021; actualisé le 15/01/2021 à 11h17		2021	1
2	Cartographie de l'impact économique des JO de Paris 2024	https://www.cci.fr/web/presse/actualite-fiche/-/asset_publisher/9FDf/content/jo-paris-2024-retombees-economiques . Publié le 15/04/2019		2019	1
3	La charte olympique (Extraits)	https://www.olympic.org/fr/documents/charte-olympique . Etat en vigueur au 17/07/2020		2020	2
4	Définir l'olympisme	https://cnosf.franceolympique.com/international/actus/5182-dfinir-lolympisme.html .		-	2
5	JO PARIS 2024 : Quelles retombées économiques pour les entreprises	https://www.cci.fr/web/presse/actualite-fiche/-/asset_publisher/9FDf/content/jo-paris-2024-retombees-economiques . Publié le 15/04/2019		2019	2
6	L'histoire des Jeux Olympiques	https://www.paris2024.org/fr/histoire-jeux-olympiques/		-	3
7	La lente déchéance de l'idéal olympique : Une marchandisation sauvage et sans éthique	https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/la-lente-decheance-de-l-ideal-183815 Article (extraits) de <u>Chems Eddine Chitour</u> du 19/08/2016		2016	3
8	JO-2024: Paris décroche l'organisation des Jeux Olympiques	https://www.lexpress.fr/actualite/sport/jo-2024-paris-dans-la-course_1650686.html . D'après une dépêche de l'agence REUTERS		2017	1
9	Les Jeux olympiques : une tribune politique	https://les-yeux-du-monde.fr/actualites-analysees/33415-jeux-olympiques-tribune-politique . Article de <u>Luc DUVAL</u> en date du 13/02/2018		2018	2
10	Qu'est-ce que le serment olympique ?	https://www.olympic.org/fr/faq/ceremonies-des-jeux-et-protocole/qu-est-ce-que-le-serment-olympique .		-	1
				Total	18

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 1
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 1 sur 1

Au Japon, l'annulation des JO de Tokyo 2021 évoquée pour la première fois

Le Japon prendra la décision d'annuler, ou pas, les JO de Tokyo en février ou en mars, en fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19.

JO DE TOKYO - "Tout peut arriver". Ce vendredi 15 janvier, pour la première fois, un ministre japonais a évoqué l'annulation des JO de Tokyo, déjà reportés l'an dernier, alors que le Japon subit une nouvelle vague du coronavirus....

80% des Japonais favorables à un report ou une annulation

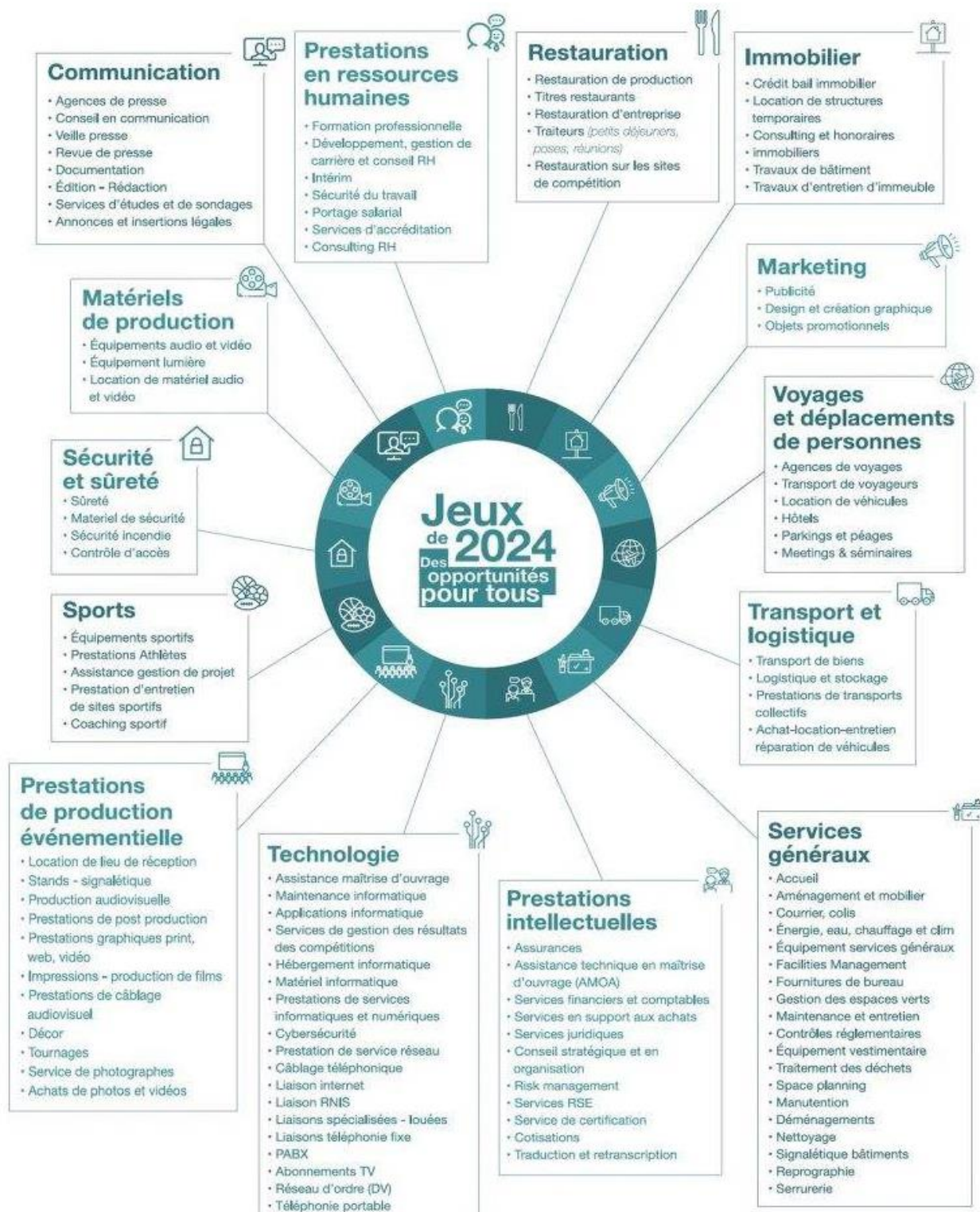
Taro Kono est le premier responsable gouvernemental de haut rang à prendre publiquement ses distances avec la ligne du Premier ministre Yoshihide Suga, qui martèle que le Japon pourra organiser des Jeux "sûrs et sécurisés" comme prévus cet été.

En dépit de l'arrivée de vaccins, le soutien de la population nippone aux JO a considérablement chuté. Un récent sondage dans l'archipel a montré que 80% des personnes interrogées pensent que les Jeux devraient être reportés une nouvelle fois ou tout simplement annulés....

In : https://www.huffingtonpost.fr/entry/japon-annulation-jo-de-tokyo-2021-evoquee-pour-la-premiere-fois_fr_60016232c5b62c0057bc0704

15/01/2021 11:11 CET | **Actualisé** 15/01/2021 11:17 CET

Cartographie de l'impact économique des JO de Paris 2024



Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 3
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 1 sur 2

CHARTRE OLYMPIQUE

ÉTAT EN VIGUEUR AU 17 JUILLET 2020

Préambule

L'Olympisme moderne a été conçu par Pierre de Coubertin, à l'initiative duquel le Congrès International Athlétique de Paris s'est réuni en juin 1894. Le Comité International Olympique (CIO) s'est constitué le 23 juin 1894. Les premiers Jeux Olympiques (Jeux de l'Olympiade) des temps modernes furent célébrés à Athènes, en Grèce, en 1896. En 1914, le drapeau olympique présenté par Pierre de Coubertin au Congrès de Paris fut adopté. Il est composé des cinq anneaux entrelacés qui représentent l'union des cinq continents et la rencontre des athlètes du monde entier aux Jeux Olympiques. Les premiers Jeux Olympiques d'hiver furent célébrés à Chamonix, en France, en 1924.

Principes fondamentaux de l'Olympisme

1. L'Olympisme est une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels.
2. Le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.
3. Le Mouvement olympique est l'action concertée, organisée, universelle et permanente, exercée sous l'autorité suprême du CIO, de tous les individus et entités inspirés par les valeurs de l'Olympisme. Elle s'étend aux cinq continents. Elle atteint son point culminant lors du rassemblement des athlètes du monde au grand festival du sport que sont les Jeux Olympiques. Son symbole est constitué de cinq anneaux entrelacés.
4. La pratique du sport est un droit de l'homme. Chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique, qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play.
5. Reconnaissant que le sport est pratiqué dans le cadre de la société, les organisations sportives au sein du Mouvement olympique se doivent d'appliquer le principe de neutralité politique. Elles auront les droits et obligations inhérents à l'autonomie, à savoir le libre établissement et le contrôle des règles du sport, la définition de leur structure et gouvernance, la jouissance du droit à des élections libres de toutes influences extérieures et la responsabilité de veiller à ce que les principes de bonne gouvernance soient appliqués.
6. La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Charte olympique doit être assurée sans discrimination d'aucune sorte, notamment en raison de la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.
7. L'appartenance au Mouvement olympique exige le respect de la Charte olympique et la reconnaissance par le CIO.

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 3
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 2 sur 2

Le Mouvement olympique

Le symbole olympique

Le symbole olympique se compose de cinq anneaux entrelacés de dimensions égales (les anneaux olympiques), employés seuls, en une ou cinq couleurs. Lorsque la version en cinq couleurs est utilisée, les couleurs sont, de gauche à droite, le bleu, le jaune, le noir, le vert et le rouge. Les anneaux sont entrelacés de gauche à droite; l'anneau bleu, le noir et le rouge se trouvent en haut, le jaune et le vert en bas...

Le symbole olympique exprime l'activité du Mouvement olympique et représente l'union des cinq continents et la rencontre des athlètes du monde entier aux Jeux Olympiques.

Les Jeux Olympiques

Emplacement, lieux et sites des Jeux Olympiques

Dans le choix de l'emplacement, des lieux et des sites des Jeux Olympiques, la priorité doit être donnée à l'utilisation de sites et d'infrastructures existants ou temporaires. La construction de nouveaux sites, ou infrastructures, permanents en vue de l'organisation des Jeux Olympiques doit être envisagée uniquement sur la base de plans d'héritage durable.

Publicité, démonstrations, propagande

1. Sauf autorisation pouvant être accordée à titre exceptionnel par la commission exécutive du CIO, aucune forme d'annonce publicitaire ou autre publicité ne sera admise dans et au-dessus des stades, des enceintes et autres lieux de compétition qui sont considérés comme faisant partie des sites olympiques. Les installations commerciales et les panneaux publicitaires ne seront pas admis dans les stades, les enceintes et autres terrains sportifs.
2. Aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique.

In : <https://www.olympic.org/fr/documents/charte-olympique>

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 4
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 1 sur 2

DEFINIR L'OLYMPISME

La notion d'Olympisme est une conceptualisation moderne découverte par Pierre de Coubertin et développée à sa suite, à l'appui notamment de l'héritage culturel de la Grèce antique.

Le terme d'Olympisme désigne l'idéal institutionnalisé du Mouvement olympique et fait souvent l'objet d'une utilisation erronée.

Il est en effet fréquemment employé pour désigner, au choix, l'ensemble des acteurs Mouvement olympique, le sens de leurs actions, une conception pédagogique, le système d'organisation sectoriel du sport, quand il n'est pas simplement l'objet d'une critique nihiliste. Le mot se retrouve par ailleurs trop souvent dans l'évocation des Jeux antiques d'Olympie. Or, l'Olympisme en tant que tel n'existait pas : l'évènement qui se tenait sur les rives de l'Altis n'était pas l'expression autonome d'un mouvement philosophique, mais celle, unifiée, des cultures hellènes.

« Mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine »

Cette notion d'Olympisme est en réalité une conceptualisation moderne découverte par Pierre de Coubertin et développée à sa suite, à l'appui notamment de l'héritage culturel de la Grèce antique.

LA VISION DE PIERRE DE COUBERTIN

Les quatre principes de l'Olympisme tel que souhaité par Coubertin étaient les suivants :

- Être une religion, c'est-à-dire une « adhésion à un idéal de vie supérieure, d'aspiration au perfectionnement » ;
- Représenter une élite « d'origine totalement égalitaire » en même temps qu'une "chevalerie" avec toutes ses qualités morales » ;
- Instaurer une trêve des armes « fête quadriennale du printemps humain » ;
- Glorifier la beauté par la « participation aux Jeux des Arts et de la pensée ».

Éloge de la beauté, de l'excellence, établissement d'une hiérarchie non pas sociale, mais humaniste et morale, exhortation à une parenthèse pacifique et ambition religieuse, tels étaient donc officiellement présentés les préceptes coubertiniens.

Coubertin réunit ces visions lors du Congrès de la Sorbonne de novembre 1892 convoqué sous le prétexte de l'amateurisme, en dévoilant son grand projet : pour « assurer aux athlètes de tous les pays un plus grand prestige, il faut internationaliser le sport et donc organiser les Jeux olympiques ». Ces Jeux olympiques étaient donc à la fois la finalité du CIO créé deux ans plus tard et l'instrument voulu pour Coubertin pour le développement du sport et la diffusion de l'Olympisme.

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 4
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 2 sur 2

LA DEFINITION DE LA CHARTE OLYMPIQUE

Puisqu'il est nécessaire de se référer à la loi fondamentale du Mouvement, notons de suite que la Charte olympique définit l'Olympisme comme :

« une philosophie de la vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels » (Principe fondamental n°2) avec pour but « de mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. » (Principe fondamental n°3).

Les deux tenants de l'Olympisme officiel sont donc posés : le sport, et une vocation systémique à structurer l'individu pour une société humaniste.

De cette définition, notons par ailleurs la référence à une philosophie qui vient donc désigner l'Olympisme comme un mouvement de pensée mise en action, et qui s'adresse tout autant à l'individu qu'à la communauté.

In : <https://cnosf.franceolympique.com/international/actus/5182-dfinir-lolympisme.html>

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 5
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 1 sur 2

JO PARIS 2024 : QUELLES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LES ENTREPRISES ?

Pour associer les entreprises à la réussite et aux bénéfices des Jeux Olympiques de 2024, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) a ouvert deux plateformes internet d'accès aux marchés publics.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, les athlètes y pensent déjà. Les entreprises vont pouvoir, elles aussi, s'y préparer. Paris 2024, la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO), l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux ont présenté, jeudi 4 avril 2019, une étude sur les opportunités économiques et d'emploi des deux événements sportifs et deux plateformes internet d'accès aux marchés publics liés à leur organisation.

Quatre chiffres résument les bénéfices attendus du centenaire des JO à Paris :

- ☛ **150 000 emplois mobilisés** pour la préparation et l'organisation des Jeux.
- ☛ **Des centaines de marchés publics** accessibles depuis la plateforme : paris2024.fr
- ☛ **25%** du montant de la valeur globale des marchés de construction et de rénovation des ouvrages olympiques et paralympiques réservés aux PME/TPE et aux entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).
- ☛ **10%** des heures travaillées dans la construction et la rénovation de ces ouvrages seront attribuées à des publics en insertion professionnelle et/ou vivant dans les territoires où se dérouleront les JO.

INNOVATION ET DURABILITE

95 % des infrastructures nécessaires à la tenue de l'évènement sont déjà existantes ou programmées. Deux nouveaux équipements seront bâtis pour l'occasion et bénéficieront, après les Jeux, aux habitants de la Seine-Saint-Denis. Il s'agit du village olympique pour loger les athlètes qui sera réalisé par SOLIDEO et du centre aquatique dont la construction sera assurée par la Métropole du Grand Paris. Le 4 novembre 2019, le Premier ministre, Edouard Philippe, a donné le coup d'envoi des travaux du futur village Olympique qui sera installé sur un espace de 51 ha à construire ou à aménager autour de la Cité du cinéma dans un délai de 36 mois. Ces deux installations devront relever le double défi de l'innovation en matière de logistique urbaine et de durabilité.

Pour répondre aux besoins en compétences importants nécessaires à l'organisation des jeux (pas moins de 30 200 emplois à pourvoir dans le secteur de la sécurité privée), Paris 2024 et l'Etat veulent anticiper. Le ministère du Travail entend ainsi mobiliser les moyens du plan d'investissement dans les compétences pour soutenir des projets d'insertion dans l'emploi en vue des Jeux. A noter également qu'une agence virtuelle Pôle emploi sera créée pour recenser tous les emplois disponibles. Le ministère du Travail veut aussi pourvoir les besoins en compétences pour la préparation et le déroulement des JO en investissant dans la création ou le développement de Centres de Formation d'Apprentis.

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 5
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 2 sur 2

DES REGLES CLAIRES ET UNE COMPETITION OUVERTE

Des perspectives également pour les entreprises. A cette fin, deux plateformes internet ont été lancées pour permettre aux PME et TPE, d'une part, et aux entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, d'autre part, de participer à la réalisation des JO

A l'image des épreuves sportives, le Paris 2024, par la voix de son Président, défend « des règles claires et une compétition ouverte ». « Entreprises 2024 » pour les PME/TPE et « ESS 2024 », la plateforme solidaire, sont déjà opérationnelles pour laisser le temps aux petites structures de s'organiser, notamment collectivement, et se préparer à la montée en puissance des opportunités économiques.

Conçue avec les milieux économiques (MEDEF, CPME, U2P et CCI Business Grand Paris), « Entreprises 2024 » va recenser des centaines de marchés publics accessibles à toutes les entreprises quelle que soit leur taille pour la construction des infrastructures ou l'organisation des Jeux. Les entreprises qui s'inscriront sur la plateforme recevront des informations sur l'ouverture des marchés et des conseils pour candidater. Les PME et les TPE et les entreprises du secteur de l'ESS seront spécifiquement « sourcées ». Des événements seront organisés à leur attention pour faciliter les coopérations avec les grands groupes. Dans un premier temps, d'ici la fin de l'année 2019, le Paris 2024 mettra à disposition des entreprises une première cartographie des achats. Les plus petites entreprises pourront ainsi se préparer à y répondre en s'associant, en tant que de besoin, avec des entreprises de plus grande taille.

Le Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire, Christophe Itier, soutient l'ambition de concilier, selon ses termes, « les dimensions économique, sociale et environnementale de Paris 2024 pour en faire des Jeux socialement responsables et inclusifs ».

Comme pour « Entreprises 2024 », les trois missions de la plateforme ESS 2024, labellisée « Territoire French Impact » (valorisation des écosystèmes d'innovation sociale), sont :

- L'information sur les marchés publics ;
- Le rapprochement des grandes entreprises privées et des structures de l'ESS ;
- L'organisation d'évènements de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs de l'entrepreneuriat social.

Des initiatives qui visent comme le souligne Julien Denormandie, Ministre chargé de la Ville et du Logement, « à mobiliser toutes les énergies pour réussir à tenir les objectifs ». Car, conclut-il « si on ne gagne pas la médaille d'or de l'organisation des JO, la médaille en chocolat risque d'avoir un goût amer... » !

Publié le 15/04/2019

In : https://www.cci.fr/web/presse/actualite-fiche/-/asset_publisher/9FDf/content/jo-paris-2024-retombees-economiques

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 6
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 1 sur 3

L'HISTOIRE DES JEUX OLYMPIQUES

Les Jeux Olympiques représentent une tradition millénaire liant sport et culture, qui se trace en pointillés mais a toujours su renaître. Les célébrations des peuples grecs antiques ont très tôt mis en évidence des valeurs qui constituent encore aujourd'hui le socle de l'esprit olympique. A l'ère antique, on trouvait déjà des traces de trêve entre souverains signée pendant la durée de compétitions sportives. Aujourd'hui encore, une résolution sur la Trêve olympique est adoptée par l'Assemblée générale des nations unies, en amont des Jeux. L'histoire des Jeux, ancienne de plusieurs millénaires, s'en trouve extrêmement fournie.

Les premières traces écrites concernant des Jeux officiels remontent à **776** avant J-C, date à partir de laquelle les grecs ont commencé à mesurer le temps en olympiades, soit la durée entre chaque édition des Jeux. Les premiers Jeux Olympiques sont organisés en l'honneur du dieu Zeus tous les 4 ans. Lors de ces Jeux, de nombreuses épreuves artistiques telles que la musique, le chant, la poésie et le théâtre furent organisés au cours des jeux de Delphes (différents des Jeux organisés à Olympie), liant dès l'origine des Jeux la culture au sport.

En **393** après J-C, l'Empereur romain Théodose Ier interdit l'organisation des Jeux Olympiques pour des motifs religieux, les Jeux favorisant selon l'Empereur la diffusion du paganisme. Ils ne seront pas rétablis avant l'ère moderne.

Une renaissance basée à Paris

A la veille du 20^e siècle, les tentatives de rétablir des Jeux sportifs d'ampleur mondiale se multiplient, mais échouent par manque de coordination du mouvement sportif international. Jusqu'à ce qu'un homme ne décide d'en rassembler des acteurs importants, à Paris. Les Jeux Olympiques seront rétablis à l'occasion du premier congrès olympique, organisé du 16 au 23 juin 1894 par le Baron Pierre de Coubertin dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. 2 000 personnes assistent au congrès, et parmi eux figurent notamment 58 délégués français représentant 24 organisations et clubs sportifs, ainsi que 20 délégués de Belgique, Espagne, États-Unis, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Russie et Suède représentant 13 fédérations sportives étrangères.

Le 23 juin, à l'issue du congrès, les Jeux Olympiques sont rénovés et le Comité International Olympique fondé. Les principes qui guident le Baron Pierre de Coubertin dans cette démarche et sont à l'origine de l'olympisme et du mouvement olympique sont :

- Promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont au fondement du sport ;
- Éduquer les jeunes par le sport dans un esprit de bonne compréhension mutuelle et d'amitié, dans le but d'aider à construire un monde meilleur et pacifique ;
- Diffuser les principes olympiques dans le monde entier et créer de la sorte une bonne volonté internationale ;
- Rassembler les athlètes du monde dans le grand festival sportif quadriennal que sont les Jeux Olympiques

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 6
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 2 sur 3

Les femmes enfin invitées

Les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne ont lieu à Athènes, au cœur du pays originel des Jeux Olympiques de l'Antiquité, en avril **1896** avant que Paris n'accueille les deuxièmes en **1900**.

Les Jeux Olympiques de **1900** à Paris sont les premiers à voir les femmes participer. La première championne olympique sera la Britannique Charlotte Cooper en tennis, quintuple vainqueur de Wimbledon. 22 femmes sur un total de 997 athlètes concourent dans seulement cinq sports : le tennis, la voile, le croquet, l'équitation et le golf. Seuls le golf et le tennis comportent des épreuves uniquement féminines. Il est inscrit dans la Charte Olympique que « *le rôle du CIO est d'encourager et soutenir la promotion des femmes dans le sport ; à tous les niveaux et dans toutes les structures, dans le but de mettre en œuvre le principe d'égalité entre hommes et femmes* ». Depuis, la participation féminine aux Jeux Olympiques a fortement augmenté puisque 48,9% de femmes sont attendues à Tokyo en 2020, contre 23% aux Jeux de Los Angeles en 1984 et seulement 13% aux Jeux à Tokyo en 1964. Depuis plus de vingt ans le CIO œuvre, en coopération avec les Fédération Internationales ainsi que les Comités d'Organisation des Jeux Olympiques, pour une augmentation du nombre d'épreuves féminines aux JO.

Avec l'ajout de la boxe féminine au programme olympique, les Jeux de Londres 2012 étaient les premiers où les femmes ont concouru dans tous les sports au programme. Aux Jeux Olympiques de Rio 2016, un nouveau record en termes de participation a été atteint avec 45% d'athlètes féminines (5 059 femmes d'un total de 11 238 athlètes). Les Jeux de Tokyo 2020 devraient être l'édition la plus équilibrée entre les deux sexes avec une participation féminine attendue de 48,9%.

Les Jeux avancent à travers les siècles

Les Jeux Olympiques de **1904** disputés à Saint-Louis (Missouri) sont les premiers à distribuer des médailles d'or d'argent et de bronze, et voient le premier athlète handicapé connu participer à des Jeux Olympiques. Georges Eyser remportera six médailles en gymnastique, dont trois en or.

En **1912**, les Jeux Olympiques de Stockholm accueillent pour la première fois des délégations des cinq continents. Lors de cette édition, les femmes font également leur entrée dans les épreuves de natation. De **1912 à 1948**, les compétitions artistiques font partie des Jeux Olympiques modernes, à l'initiative de Pierre de Coubertin. Des médailles étaient décernées pour des œuvres d'art ayant un lien avec le sport, dans cinq catégories : architecture, littérature, musique, peinture et sculpture.

En **1920**, les Jeux reprennent après avoir été annulés en 1916 à cause de la première guerre mondiale. Le drapeau olympique ainsi que le serment olympique (rédigé par Pierre de Coubertin) font leur apparition lors de l'édition d'Anvers.

« *Nous jurons que nous nous présentons aux Jeux Olympiques en concurrents loyaux, respectueux des règlements qui les régissent et désireux d'y participer dans un esprit chevaleresque, pour l'honneur de nos pays et pour la gloire du sport.* »

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 6
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 3 sur 3

1936

Les JO d'hiver et d'été sont organisés en Allemagne (respectivement à Garmisch-Partenkirchen et Berlin). Pour la première fois, un grand événement est retransmis en direct à la télévision : il s'agit de la cérémonie d'ouverture, qui est visionnée par à peu près 150 000 personnes, entre grands écrans en Allemagne et le peu de personnes titulaires d'un poste de télévision : la prouesse est remarquable. Elle est cependant réalisée au profit d'une propagande d'Etat orchestrée par l'Allemagne nazie hitlérienne, propagande qui atteint son point d'orgue avec la réalisation par Leni Riefenstahl d'un film, appelé Les Dieux du Stade, autour des Jeux de Berlin, servant l'idéal nazi.

C'est aussi lors des Jeux de Berlin 1936 que le relais de la flamme olympique fut introduit pour la première fois.

1940 – 1944

Les Jeux Olympiques de la XIIe et de la XIIIe Olympiade ne peuvent avoir lieu à cause de la seconde guerre mondiale.

A la suite de la Seconde Guerre mondiale, les JO d'hiver de Saint Moritz en 1948 sont surnommés les « Jeux du Renouveau ».

1968

Les Jeux Olympiques de Grenoble sont diffusés pour la première fois en direct et en couleur à la télévision.

1988

A partir des Jeux de Séoul 1988, les Jeux Olympiques et Paralympiques ont lieu systématiquement dans la même ville, à quelques semaines d'intervalle.

2000

Les Jeux Olympiques de Sydney voient la Corée du Sud et la Corée du Nord défiler sous un même drapeau lors de la cérémonie d'ouverture. Ce symbole de paix était sans précédent depuis la fin des relations diplomatiques entre les deux états à la suite de la guerre de Corée entre 1950 et 1953.

Aujourd'hui

En témoin de l'universalité qui le caractérise, l'olympisme s'illustre par son développement constant, et sa présence à travers le monde et sur tous les continents. Le CIO compte 206 Comités Nationaux Olympiques, contre 193 Etats Membres de l'ONU par exemple. Cette universalité donne une dimension exceptionnelle à son projet éducatif et humaniste.

Les prochains Jeux Olympiques d'été se dérouleront du 23 juillet au 8 août 2021.

In : <https://www.paris2024.org/fr/histoire-jeux-olympiques/>

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 7
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 1 sur 3

La lente déchéance de l'idéal olympique : Une marchandisation sauvage et sans éthique

« Le sport est un révélateur de la marche du monde, qui permet aux États de se mettre en scène. Il fait depuis longtemps - et fait encore - l'objet d'une forte exploitation au service de doctrines d'État. »

Valérie Fourneyron Rapport à l'Assemblée Nationale Française

Il m'a été donné de constater que la moisson de médailles ne profitait qu'aux pays scientifiquement développés. Est-ce cela l'olympisme ? De plus je me suis aperçu que le chauvinisme voire d'une certaine façon le racisme et le nationalisme les plus réactionnaires ont été les choses les mieux partagées durant ces jeux. Aucun pays important n'y échappe. Nous l'avons vu avec la croisade contre la Russie. De plus, il n'est pas interdit de penser que le poids spécifique de chaque nation intervient même indirectement dans les décisions des juges avec certaines fois des décisions controversées. Enfin qu'on apprend que des responsables du CIO deviennent des « dealers de la revente des billets »

Nous sommes loin de l'idéal des jeux olympiques des Jeux olympiques grecs. Pour l'histoire aux premiers jeux de l'ère moderne il y avait 245 concurrents représentant 14 pays prennent part à ces premiers jeux. Les concurrents, pas de concurrentes, disputent 43 épreuves d'athlétisme, de lutte, d'haltérophilie, de gymnastique, de natation, de tir, de cyclisme et d'escrime. Ces disciplines basées sur l'endurance (course de vitesse) le javelot, le disque.

Depuis, plusieurs dizaines de disciplines ont été ajoutées qui écartent systématiquement les pays pauvres technologiquement....

En clair, dans les JO actuels, la plupart des disciplines « modernes » excluent d'emblée ceux qui n'ont ni les structures ni le climat approprié ni le relief et la géographie.

Dopage, cynisme et marchandisation...

Président du CIO de 1980 à 2001, Juan Antonio Samaranch a organisé la marchandisation des Jeux et fait des Jeux une entreprise très rentable : les revenus du mouvement olympique ont été multipliés par 100 avec ce que cela entraîne comme corruption et marchandisation. Où en sommes-nous ? Plus que jamais, nous sommes en présence d'une crise des valeurs : pour Sébastien Nadot. Docteur Ehess « dopage, cynisme politique, commerce outrageux sur fond de valeurs humanistes universelles : le sport, du moins celui dont on parle et qu'on voudrait encore aimer, est en piteux état. Qu'on le déplore ou pas, la politique et la diplomatie ont massivement intégré le phénomène sportif dans ses développements. Le sport apaise les tensions internationales si l'on en croit l'Athénien Thucydide qui décrivait les Jeux olympiques de 428 avant J.-C. comme « un temps de contacts diplomatiques pendant cette trêve sacrée ». Les Jeux olympiques de Barcelone en 1992 ont marqué le tournant du sport tout commercial. Depuis, on peut repérer dans le système sportif plusieurs acteurs majeurs : les sportifs, les spectateurs-consommateurs, les citoyens, les politiques, les instances internationales du sport, les agents économiques et commerciaux. »

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 7
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 2 sur 3

Le body shopping des athlètes

D'une façon générale, aucun pays n'échappe à la tentation de tricher s'il en a les moyens. Cela passe par le débauchage des élites sportives des pays pauvres que l'on peut appeler aussi « body shopping » bien que cette expression n'a été employée au départ qu'en ce qui concerne les élites des pays du Sud aspirées par le Nord au nom de l'émigration choisie et non subie

Les pays du Sud n'ont pas les moyens de retenir faute de sentiment fort d'appartenance à la nation mais aussi de pouvoir rétribuer en concurrence les pays riches qui achètent ces athlètes en leur offrant des ponts d'or. Que devient alors cet hymne national àonné par une chinoise ou un tchéchène pour le compte de la France ou de la Grande Bretagne si celui par qui cet hymne est arrivé est un athlète off-shore qui pour certains ne parle pas la langue du pays d'accueil ?

Nous allons de fait vers un nationalisme au rabais permet de fermer les yeux. Nous l'avons vu avec les présentateurs qui n'arrivent même pas à prononcer les noms qui font comme s'ils étaient du pays profond et qui naturellement les voueront aux gémonies en cas d'échec. Ils retrouveront alors la condition d'avant qu'ils n'auraient jamais du quitter

Quand on parle méchamment du Qatar avec « sa légion étrangère » du hand-ball on oublie de dire que l'équipe de France de 1998 – à l'époque avec le slogan black blanc beur- et même celle de 2016 étaient composées principalement de Français d'origine étrangère. Black, Black, Black, aurait dit l'ineffable Alain Finkielkraut dénonçant cela et invitant à retrouver l'esprit d'Alésia même si lui aussi est né à l'extérieur, mais personne n'ira le lui dire qu'il est un français né à l'étranger

De ce fait, il est patent que la plupart des pays occidentaux débauchent, émigration choisie oblige même dans le sport. La proportion peut aller jusqu'à 20%. Paradoxalement, les pays de l'Est et notamment la Russie ne procèdent pas au body shopping. Ce sont des nationaux qui concourent. Naturalisée française, la pongiste Xue Li disputera ses seconds Jeux olympiques à Rio. Avec une immense fierté de représenter son pays d'adoption où elle vit depuis onze ans. Déjà, en 1994, la naturalisation danoise de Wilson Kipketer, un coureur kenyan, avait ouvert la voie. Dans l'équipe de France version Rio 2016 Une quarantaine d'athlètes ne sont pas nés en France.

L'idéal olympique, la politique et le malheur du monde

Dans une contribution précédente « Les jeux olympiques ; la guerre par d'autres moyens » j'avais écrit à propos de la mise à l'écart de la Russie pour soupçons de dopages révélés par une transfuge russe que c'était l'occasion pour le camp occidental de punir la Russie pour son indépendance et son refus d'obéir à l'Empire. Résultat des courses : la délégation russe fut amputée de 110 athlètes et malgré cela elle est classée quatrième. On se souvient que les jeux de Moscou furent boycottés par les pays occidentaux et pour ceux de Sochi la pression était énorme. Il en fut de même pour les jeux de Los Angeles boycottés par l'Urss. Par ailleurs le CIO ayant toujours deux fers au feu s'est plongée dans la politique et a mis en place une équipe olympique constituée de réfugiés qu'on a déclaré apatrides pour les soustraire à leurs pays d'origine à qui on a donné un statut... Comme quoi on peut faire de la politique avec le sport.

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 7
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 3 sur 3

Les Jeux olympiques et les bonnes causes

A côté des utilisations politiques, les Jeux olympiques ont été utilisés pour la bonne cause. Celle de l'émancipation des peuples. Pour l'histoire, lors des Jeux olympiques de Mexico en 1968, on se souvient des fameux points gantés et levés vers le ciel des deux coureurs du 200m afro-américains Tommy Smith et John Carlos. Personne n'a fait attention au troisième coureur et pourtant... Il s'appelait Peter Norman, il était australien et ce soir-là, il avait couru comme un dingue, terminant la course avec un temps incroyable de 20 s 06. »

Smith et Carlos avaient décidé de monter sur le podium pieds nus pour représenter la pauvreté qui frappe une grande partie des personnes de couleur. Ils arboreraient le badge du Projet olympique pour les droits de l'homme, un mouvement d'athlètes engagés pour l'égalité des hommes. En fait, juste avant de monter sur le podium, Smith et Carlos ont réalisé qu'ils n'avaient... qu'une seule paire de gants. Ils allaient renoncer à ce symbole, mais c'est Norman qui a insisté, en leur conseillant de prendre un gant chacun. Si vous regardez bien le cliché, vous verrez que Norman porte, lui aussi, un badge du Projet olympique pour les droits de l'homme, épinglé contre son cœur. Les trois athlètes sont montés sur le podium ; le reste fait partie de l'Histoire, capturé par la puissance de cette photo qui a fait le tour du monde. »

Que peut-on dire en conclusion ?

Nous retrouvons la même emprise des riches dans un sport censé être œcuménique. Il vient que le classement des pays ne veut rien dire, et les triomphalismes constatés ça et là ont quelque chose d'immoral et de mesquin. On est en droit de douter de la pertinence de ces jeux qui vont s'achever sur un constat d'échec. Le racisme et l'idéal olympique ne sont qu'une vue de l'esprit. Plus vite plus haut plus loin est un slogan auquel personne n'y croit puisque dès le départ les jeux sont faussés par le dopage et la sur médiatisation qui fait son lit d'une marchandisation amalgamée avec un nationalisme pervers qui ne profite en définitive aux oligarchies financières qui tirent les ficelles. Quand les lampions de la fête s'éteindront les citoyens lambdas dont a flatté les pulsions perverses du nationalisme étroit, vont être rattrapés par un quotidien amer. Assurément Pythagore avait raison : « Le spectacle du monde ressemble à celui des Jeux olympiques : les uns y tiennent boutique ; d'autres paient de leur personne ; d'autres se contentent de regarder. » On l'aura compris ceux qui tiennent boutique sont ceux qui sont état d'âme extraient de la valeur de n'importe quel évènement. Ainsi va le monde

Article (extraits) de [chems eddine Chitour](#) en date du vendredi 19 août 2016

In : <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/la-lente-decheance-de-l-ideal-183815>

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 8
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 1 sur 1

JO-2024 : Paris décroche l'organisation des Jeux Olympiques

REUTERS/Charles Platiau

Paris a obtenu officiellement, le 13 septembre 2017, l'organisation des Jeux olympiques 2024. La victoire est venue après l'accord entre le Comité international olympique (CIO) et la dernière ville rivale, Los Angeles, qui s'arrose les JO quatre ans plus tard. La France s'était lancée dans la partie de poker en misant sur l'atout Macron, "jeune, dynamique et ouvert sur le monde" selon les mots de Tony Estanguet, co-président du comité Paris-2024. La capitale avait organisé les Jeux en 1900 puis en 1924 pour la dernière fois. Elle compte mettre en scène ses sites emblématiques comme la Tour Eiffel (triathlon, marathon), les Champs Elysées (cyclisme), le Château de Versailles (équitation) ou encore le Grand palais (escrime). Un projet estimé à 6,6 milliards d'euros, un chiffre inférieur aux dernières éditions grâce à l'existence de la plupart des infrastructures.

In : https://www.lexpress.fr/actualite/sport/jo-2024-paris-dans-la-course_1650686.html

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 9
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 1 sur 2

Les Jeux Olympiques : une tribune politique

L'Olympisme a évolué au cours du XXème siècle et est devenu l'objet d'une politisation. Les Jeux Olympiques, à l'instar des Expositions universelles auparavant, reflètent désormais la puissance des nations et tendent à exacerber la compétition entre elles. Les Jeux olympiques apparaissent alors de plus en plus comme des lieux de revendications politiques, de contestations, d'exclusions punitives, de boycotts.

Les Jeux olympiques : théâtre de revendications politiques diverses

A l'occasion des Jeux olympiques de 1968 qui se déroulent à Mexico, les Black-Panthers ont dénoncé le racisme ambiant aux Etats-Unis à travers un coup d'éclat. L'image des deux athlètes noirs américains, Tommie Smith et John Carlos, le poing ganté de noir levé sur le podium a fait le tour du monde. Le sport sert ici à dénoncer un modèle social...

Le début de la compétition s'effectue le 12 octobre 1968. Le 16 octobre 1968, Tommie Smith remporte les 200 mètres, son compatriote John Carlos finit troisième. La remise des médailles est prévue le lendemain. Devant les caméras du monde entier, les deux athlètes américains accomplissent alors un geste politique fort. Durant l'hymne national, ils lèvent chacun un poing ganté de noir. L'australien Norman, médaillé d'argent, les soutient en portant sur le podium un badge avec la mention "Olympic Project for Human Rights". C'est ce dernier qui a d'ailleurs suggéré aux deux athlètes de partager la paire de gants, John Carlos ayant oublié la sienne.

Ce geste a pour but de dénoncer les conditions de vie réservées aux noirs Américains. Quelques mois après la disparition de Martin Luther King, ces deux poings levés en signe de revendication exposent au monde entier le problème racial américain. Les sanctions envers ces deux athlètes sont très lourdes. Ils sont en effet exclus des Jeux à vie. L'Australien est également sanctionné par l'équipe australienne. Pour les organisateurs des Jeux, la violation de l'article 51 de la charte olympique justifie cette exclusion. Cet article précise "*qu'aucune sorte de démonstration de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou emplacement olympique*". Après avoir quitté le stade sous les sifflets du public, la vie de ces athlètes américains devient très compliquée. Ils font avec leurs familles l'objet d'insultes et de menaces de mort. Toutefois, ce geste fit avancer la cause noire aux Etats-Unis.

En 2004, Arash Miresmaeili est l'une des meilleures chances de médaille iranienne aux Jeux d'Athènes. Il n'a pourtant pas concouru. Inscrit dans la catégorie des moins de 66 kilos, le judoka est disqualifié après s'être présenté à la pesée avec 5,5 kilos de trop. Une telle négligence est peu crédible de la part de celui qui était à l'époque double champion du monde. Très vite, des raisons politiques sont mises en avant. Dès le premier tour de la compétition, l'Iranien – qui est aussi le porte-drapeau de sa nation – devait en effet affronter l'Israélien Ehoud Vaks. "*Je me suis entraîné pendant des mois, je suis en forme, mais je refuse de combattre contre un Israélien, par sympathie pour les souffrances du peuple palestinien, et cette élimination ne me bouleverse pas*", a déclaré le champion à l'agence officielle Irna. Finalement cet acte ne lui a valu aucune sanction. Il a reçu les félicitations des plus hautes instances de son pays et même perçu une prime.

En 2014, en soutien à leur pays, des athlètes ukrainiens vont quitter les Jeux olympiques d'hiver de Sochi. Une façon pour eux de protester contre l'usage de la force qui a fait de nombreux morts à Kiev....Toujours lors des Jeux olympiques d'hiver, Taiwan refuse de concourir avec le nom de *Chinese Taipei* en 1980.

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 9
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 2 sur 2

Une image forte marque les Jeux olympiques de 2016. Éthiopien Feyisa Lilesa passe la ligne d'arrivée les bras croisés au-dessus de sa tête, comme ligotés. Ce geste, expliqué en conférence de presse, était en fait un soutien aux opposants dans son pays. Un parallèle peut alors être effectué avec les événements des Jeux olympiques de 1968.

Une revendication politique non exempte de violences

Les Jeux olympiques apparaissent également comme un lieu de revendications pour l'organisation "Septembre noir" ayant des conséquences tout à fait dramatiques lors des Jeux de Munich en 1972. L'organisation "Septembre noir" est un groupuscule créé en juillet 1971, avec l'accord plus ou moins tacite de la direction du Fatah, en vue de venger les Fedayins, groupes de commandos palestiniens ne reconnaissant pas Israël, morts en Jordanie l'année précédente.

Participer aux Jeux olympiques de Munich est un événement important pour les Israéliens et surtout pour les allemands afin d'effacer le souvenir des Jeux de 1936. Afin d'exhiber la nouvelle image démilitarisée de l'Allemagne, les forces de sécurité se montrent laxistes, la police est bannie du site olympique et est remplacée par deux mille hommes de sécurité non armés et vêtus d'un uniforme banalisé.

Lors de ces Jeux, un commando de huit fanatiques palestiniens de l'organisation investit le pavillon 31 du village olympique. Déjouant la surveillance des équipes de sécurité, ils ont réussi à pénétrer à l'intérieur des locaux occupés par les Israéliens et ont pris onze hommes en otage. Le bilan est lourd : onze Israéliens sont tués ainsi que quatre terroristes. L'acte de terrorisme perpétré par le groupuscule palestinien a fait connaître au monde la cause palestinienne. En exportant le conflit israélo-arabe en Europe, les Palestiniens avaient trouvé un nouveau terrain de bataille et reprenaient l'initiative aux Israéliens.

Devenus l'événement sportif le plus médiatisé de la planète, les Jeux olympiques sont bien plus qu'une simple confrontation sportive. Ils constituent véritablement une vitrine politique, c'est-à-dire un lieu d'expression privilégié où la puissance d'un pays, la contestation, la violence physique ou symbolique exercée durant ces Jeux, peut être relayée par l'ensemble des médias internationaux. L'histoire récente des JO nous offre un exemple de cette spécificité, à l'exemple de l'Olympiade de 2008 à Pékin. Le gouvernement chinois a ainsi fait des JO une opération visant à renforcer sa notoriété internationale, en se montrant capable d'organiser ces Jeux. Toutefois, ces Jeux ont été le révélateur mondial d'une problématique régionale : celle des droits de l'homme et de la place du Tibet dans la République populaire de Chine. De nombreux mouvements politiques de dénonciation se sont déroulés le long du parcours de la flamme olympique ou lors des épreuves sportives. Ainsi, par exemple, Szymon Koleccki, haltérophile polonais, s'est rasé la tête en signe de solidarité avec les moines tibétains et la répression au Tibet. L'Olympisme a offert à certains une tribune qu'ils n'auraient certainement pas pu avoir autrement. L'impact planétaire que les Jeux détiennent et leur rôle de messenger international en font un événement majeur de notre histoire et de notre monde.

13 février 2018 Luc Duval

In : <https://les-yeux-du-monde.fr/actualites-analyses/33415-jeux-olympiques-tribune-politique>

Direction des ressources humaines de l'armée de terre	ÉPREUVE DE SYNTHÈSE	Document n° 10
Concours d'officier des domaines de spécialités 2022		Page 1 sur 1

QU'EST-CE QUE LE SERMENT OLYMPIQUE ?

Prononcé pour la première fois aux Jeux Olympiques d'Anvers en 1920 par Victor Boin, un escrimeur belge, le serment olympique fait partie du protocole de la cérémonie d'ouverture. Il est prononcé par un athlète du pays hôte, au nom de tous les athlètes.

Ce serment est similaire à celui que prononçaient les athlètes olympiques de l'Antiquité – à la seule différence que les athlètes prêtent aujourd'hui serment sur le drapeau olympique et non sur les entrailles d'un animal sacrifié.

À partir de 1972, un juge prête serment aux côtés d'un athlète lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux et, depuis 2012, un entraîneur également.

Le serment olympique des Jeux de l'ère moderne a été rédigé par Pierre de Coubertin. Il a été modifié au fil du temps afin de refléter la nature changeante de la compétition sportive. En 2000, à Sydney, le serment inclut pour la première fois explicitement la notion de dopage.

Depuis les Jeux Olympiques d'hiver de Pyeong Chang 2018, les serments des athlètes, des juges et des entraîneurs sont regroupés pour raccourcir la durée de la cérémonie. Chaque représentant récite sa propre partie « *Au nom des athlètes* », « *Au nom de tous les juges* », « *Au nom de tous les entraîneurs et officiels* ».

L'athlète prononce ensuite le serment suivant :

« Nous promettons que nous prendrons part à ces Jeux Olympiques en respectant et suivant les règles qui les régissent, et ce dans un esprit de sportivité. Nous nous engageons pour un sport sans dopage et sans tricherie. Nous le faisons pour la gloire du sport, pour l'honneur de nos équipes et dans le respect des principes fondamentaux de l'Olympisme. »

In : <https://www.olympic.org/fr/faq/ceremonies-des-jeux-et-protocole/qu-est-ce-que-le-serment-olympique>